



**HAL**  
open science

**Quelques hypothèses concernant trois innovations morphologiques, suivi de Quelques hypothèses...(suite) : deux imparfaits**

Jean-Claude Dinguirard

► **To cite this version:**

Jean-Claude Dinguirard. Quelques hypothèses concernant trois innovations morphologiques, suivi de Quelques hypothèses...(suite) : deux imparfaits. *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 1973. hal-03233097

**HAL Id: hal-03233097**

**<https://hal.science/hal-03233097>**

Submitted on 23 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

Quelques hypothèses  
concernant trois innovations  
morphologiques

PAR

Jean-Claude DINGUIRARD

Considérons les phénomènes suivants :

a) l'existence, et parfois la concurrence, d'une forme simple et d'une forme périphrastique du Futur : *je finirai* face à *je vais finir* (1);

b) la transformation du Passé-Simple en Passé-Composé lorsqu'on passe, *grosso modo*, de la langue écrite non familière à la langue parlée de tous les jours : tel à qui *nous vîmes* vient naturellement sous la plume n'aura jamais l'idée de dire autre chose que *nous avons vu* (2);

(1) P. Imbs note que « dans la langue de la conversation le futur périphras-tique tend à remplacer le futur simple » (*L'emploi des temps verbaux en fran-çais moderne*, Paris, 1960, p. 57). Sans aller aussi loin, les explorateurs du français fondamental, G. Gougenheim, R. Michéa, P. Rivenc et A. Sauvageot, attribuent une fréquence de 1443 au Futur-Simple et de 795 au Futur périphras-tique; cette fréquence considérable fait que ce dernier est enseigné dans la Grammaire du français fondamental (1<sup>er</sup> degré) (*L'élaboration du français fondamental* (1<sup>er</sup> degré), Paris 1964, pp. 211 et 220).

(2) Sauf, peut-être, au titre (purement stylistique) de la parodie. R. Queneau note ainsi : « J'ai écrit quelque part cette contrepetterie : « *Il serva, on trin-quit* ». J'ai entendu un jour dans un café des jeunes gens de seize-dix-huit ans qui la trouvaient marante, l'astuce (...) mais qui, en essayant de l'analyser, s'y perdaient tant soit peu. C'est qu'ils n'arrivaient pas à retrouver la forme cor-recte du passé simple de *servir*. » (*Bâtons, chiffres et lettres*, Paris 1965, p. 72). L'éminent écrivain exprime d'ailleurs une conception plus radicale que la nôtre quant à la survie du Passé-Simple : « Dans les manuscrits de jeunes, et même de moins jeunes, on s'aperçoit du malaise provoqué par cette agonie du passé simple. Ceux qui se risquent à l'utiliser écrivent *j'allai*, avec un *s*, comme l'imparfait, les autres y renoncent totalement et n'utilisent plus que le passé composé » (*id.*, *ibid.*).

c) l'élimination, si courante dans la langue parlée, du pronom de conjugaison *nous* au profit de *on* : *ma sœur et moi, on se dispute souvent*.

Les éléments de cette collection possèdent à première vue fort peu de traits communs. Du point de vue diachronique toutefois, on pourrait dire schématiquement que chacune des couples (a), (b) et (c) comprend l'état ancien et l'état récent d'un fait morphologique; ou, pour employer une autre terminologie, que ces couples associent la norme avec une dangereuse innovation, contre laquelle l'école se doit de lutter (3).

Nous nous proposons ici de pousser plus loin, et dans la seule synchronie, la recherche des traits communs à ces phénomènes; puis d'examiner quelques perspectives, notamment pédagogiques, que cette quête ouvre au grammairien.

Soulignons-le : analyse linguistique et perspectives pédagogiques ne sont, dans le cas de ce travail, que pure spéculation; le lecteur voudra bien considérer ce qui suit comme simples hypothèses soumises à sa critique.

## I. — FUTUR-SIMPLE ET FUTUR PERIPHRASTIQUE

Soient les paradigmes auxquels appartiennent *je finirai* d'une part, *je vais finir* d'autre part. Si nous procédons à l'analyse en monèmes de la première de ces formes, nous constatons que *žfiniRe* se décompose en *ž* + *fini* + *R* + *e*, qui ont pour signifié approximatif (4), respectivement :

*ž* : « pronom de conjugaison + 1<sup>re</sup> personne » ;

*fini* : « radical du verbe + notion d'achèvement » ;

*R* : « appartenance à l'ensemble des temps en « r » (Futur, Conditionnel, Infinitif) + idée d'avenir » ;

*e* : appartenance à un ensemble désinentiel (Passé-Simple, Futur-Simple, « avoir » au Présent de l'Indicatif...) + 1<sup>re</sup> personne.

Or, l'analyse en monème de la forme périphrastique *je vais finir* donne aussi pour inventaire :

*žvefinirR* : *ž* + *v* + *e* + *fini* + *R*,

c'est-à-dire qu'on observe, par rapport à *je finirai*, une conservation intégrale des signifiants. Comme rien ne nous autorise à donner à

(3) *On*, pronom de 4<sup>e</sup> personne; ignorance du Passé-Simple et méconnaissance du Futur-Simple reviennent ainsi avec constance dans la liste des fautes contre lesquelles s'élèvent le plus violemment les professeurs de français de l'Académie de Toulouse (Questionnaire de M. M. Genestet, C.R.D.P., Toulouse, 1969).

(4) Nous essayons de calquer ces signifiés sur les analyses scolaires, dont on connaît les préoccupations sémantiques.

ces signifiants des signifiés autres que ceux que nous avons énumérés plus haut; que cette conservation des monèmes s'observe pour les autres personnes du paradigme (ainsi *tu finiras* : *ty* + *fini* + *R* + *a* et *tu vas finir* : *ty* + *v* + *a* + *fini* + *R*, etc.); et qu'elle se maintient encore lorsqu'on passe des formes simples aux formes périphrastiques de Conditionnel, la concurrence des formes de Futur s'explique aisément (5).

Mais cette concurrence ne saurait être que relative. D'une part en effet, si les monèmes sont conservés de la forme simple à la forme périphrastique, leur ordre de succession diffère sensiblement; le problème ainsi posé sera examiné plus bas. Par ailleurs on note dans les formes périphrastiques la présence d'un élément inconnu des formes simples : *v*. Ordre de succession différent, peut-être, et élément supplémentaire à coup sûr expliquent (ou s'expliquent par) la nuance sémantique qui existe des formes simples aux formes périphrastiques. Peut-être même n'est-il pas abusif de parler d'un monème *v* (réalisé comme *v*, *al...*) qui aurait pour signifié « la proximité temporelle » et qu'on rencontrerait par exemple :

— dans les tournures de Futur Périphrastique avec *aller*, mais aussi avec *vouloir* (6);

— dans les formes de Passé récent avec *venir*.

## II. — PASSÉ-SIMPLE ET PASSÉ-COMPOSÉ

De la même façon on observe, avec un ordre de succession différent, une conservation intégrale des monèmes des formes de singulier (7) du Passé-Simple à celles du Passé-Composé (8); ainsi

*žmāže* (= *ž* + *māž* + *e*) et *žemāžé* (= *ž* + *e* + *māžé*),  
*tymāža* (= *ty* + *māž* + *a*) et *tyamāžé* (*ty* + *a* + *māžé*),  
*ilmāža* (= *il* + *māž* + *a*) et *ilamāžé* (*il* + *a* + *māžé*).

(5) A signaler toutefois que les verbes de la 1<sup>re</sup> conjugaison ne présentent qu'à l'état latent le signifiant du monème *R*, dont la réalisation majoritaire est  $\emptyset$ .

(6) On remarquera que l'usage commun préfère *aller* à *vouloir* : c'est peut-être parce que la flexion du premier évoque de très près les désinences de Futur-Simple.

(7) La conservation ne s'observe évidemment pas au pluriel : le remplacement de *—Vm*, *—Vt*, *—VR* par *avō*, *avé*, *ō* s'interprétera comme un fait de pression du système morphologique, un alignement des formes hors-système. Les auteurs du *Français fondamental* avaient déjà montré que dans la population scolaire, le passé-simple est très mal connu au singulier et tout à fait ignoré au pluriel (*op. cit.*, p. 220).

(8) Il est possible que dans cette équivalence l'identité du Passé-Simple et du Participe-Passé aux conjugaisons 1 et 2 ait joué le rôle de facteur favorisant.

On notera toutefois que dans cette analyse le *-é* de *māžé* apparaît comme une simple variante combinatoire du  $\emptyset$  de *māž* : on en trouvera plus loin la raison.

A ces signifiants correspondent des signifiés parfois sans mystère (c'est le cas de ceux de *Ž*, *ty*, *il* et *māž* (*é*)), parfois plus difficiles à cerner (c'est le cas de *e*, *a*). Du point de vue sémantique, on notera simplement que *j'ai mangé* représente un archi-signifié. Selon le contexte en effet, on verra dans ce syntagme.

— tantôt le successeur du Passé-Simple, avec lequel il commutera lors du passage à l'écrit littéraire : donc l'expression du passé lointain, de l'accompli, de l'aspect ponctuel, etc.

— tantôt le continuateur du Passé-Composé traditionnel, sans commutation possible avec le Passé-Simple lors du passage à l'écrit littéraire : donc l'expression du passé récent, dont les conséquences sont actuelles, etc.

Cette ambiguïté a peut-être joué un rôle dans le succès du Passé-Surcomposé si l'on considère que *j'ai eu mangé* s'oppose à *j'ai mangé* par l'expression du passé lointain, par exemple <sup>(9)</sup>.

### III. — NOUS ET ON

Sans doute aussi gagnera-t-on à envisager comme simple élimination d'un trait redondant le remplacement du signifiant discontinu de 4<sup>e</sup> personne *nu...ō* par le seul *ō*. On sait en effet que *nous courons* s'analyse en *nu + kuR + ō* où *nu* et *ō* représentent un signifié unique : la formulation *on court* (= *ō + kuR*) ne se distingue donc de *nous courons* que par sa plus grande économie.

Une telle explication est évidemment anti-étymologique au plus haut point; mais on sait depuis longtemps que les changements linguistiques ne respectent pas obligatoirement l'étymologie.

### IV. — REMARQUE

La 2<sup>de</sup> conjugaison et plusieurs verbes de la 3<sup>e</sup> offrent des différences entre la forme académique et la forme familière de 4<sup>e</sup> personne :

(9) Des automatismes — ceux du récit, notamment — ayant pu diffuser ce temps surcomposé de base vers d'autres temps : le Plus-Que-Parfait, par exemple.

*ō fini* mais *nu finisō*; *ō vi* mais *nu vivō*; *ō moR* mais *nu moRdō*,

Contrairement à ce qui se passe dans les formes périphrastiques du Futur à ces différences de signifiant ne correspond aucune différence de signifié — au niveau de la dénotation tout au moins —. On peut donc considérer le *s* de *finissons*, le *v* de *vivons*, etc., comme des sons imposés par le contexte phonique bien plutôt que comme des monèmes; il ne paraît pas y avoir de graves empêchements à considérer aussi *māžé* (de *j'ai mangé*) comme une variante combinatoire de *māž* (de *je mangeai*).

## V. — L'ORDRE DE SUCCESSION

Si nous désignons par ABCD l'ordre de succession des monèmes dans *je finirai*, il est — compte non tenu d'un monème supplémentaire — ABDC dans *je vais finir*; de même, de ABC dans *je mangeai*, il devient ACB dans *j'ai mangé* et de ABA' dans *nous courons* il passe à A'B dans *on court*. Ces différences ne concernent que les seules signifiants; les signifiés n'étant pas perturbés, on se persuadera aisément qu'elles ne sont pas pertinentes.

Mais il est remarquable que les ordres de succession restent parallèles dans les étapes contemporaines : à un état de langue où l'on observe une répartition des monèmes variants autour d'un axe de symétrie invariant s'oppose un usage nouveau où l'on constate une tendance systématique à antéposer tous les éléments susceptibles de varier dans la flexion.

## VI. — LE RESPECT DES MODÈLES GRAMMATICAUX

On remarquera aussi que les « innovations » que nous venons d'examiner respectent scrupuleusement les usages grammaticaux antérieurement attestés : *on court* existe au titre de la 3<sup>e</sup> personne bien avant de fonctionner comme 4<sup>e</sup> personne (10); *j'ai mangé*, Passé-Composé traditionnel, impose peut-être son -é à la forme homophone qui succède au Passé-Simple, et pour laquelle on aurait pu attendre \**žemāž*. De même, la séquence *auxiliaire* + *infinitif* n'est pas attestée en français; la nécessité de préserver, autant que

(10) C'est probablement ce qui fait que \**nu kur*, qui serait logique, ne semble pas avoir été envisagé comme substitut de *nous courons*.

possible, la marque *R* des Futurs oblige à remplacer dans les formes périphrastiques l'auxiliaire, que l'on aurait pu attendre (\* *žefi-niR*) par un verbe qui, lui, pourra être suivi de l'infinitif.

## VII. — CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En somme, lors du passage de l'un à l'autre de ces états de langue, on observe une triple tendance :

- à la conservation des monèmes;
- à l'antéposition des monèmes variants;
- au respect des modèles grammaticaux attestés.

Si ces hypothèses étaient avérées, nous aurions certes là une intéressante illustration de la manière dont l'inconscient collectif analyse et utilise les matériaux linguistiques. Mais des applications plus immédiates et plus pratiques s'ouvriraient aussi : c'est ainsi qu'on pourrait songer, dans l'enseignement de la grammaire française, à une méthode d'analyse qui fût fondée sur le monème et non plus sur le mot. De façon plus concrète encore, la validation de ces hypothèses amènerait les enseignants à ne plus traquer les *on* de 4<sup>e</sup> personne, et d'ailleurs à ne plus exiger systématiquement les signifiants discontinus : *nu...ō* mais aussi *nə... pa*, etc.; à ne plus excommunier les formes surcomposées; à ne plus s'attacher à l'usage du Passé-Simple, ni bien sûr des formes qui en découlent... Plus encore : l'acceptation de la séquence-type « nouveau genre » mise en évidence :

(éléments variants) + (élément invariant)

conduirait par exemple à condamner l'enseignement de la règle d'accord du Participe-Passé !

Toutes ces perspectives iconoclastiques n'ont d'ailleurs rien de révolutionnaire : non seulement la langue qui vit les a déjà entérinées, mais bien des enseignants ont le sentiment diffus qu'ils perdent leur temps, et peut-être celui de leurs élèves, à corriger de telles fautes (11). Le linguiste, lui, ne saurait considérer comme « faute » un phénomène qui ne perturbe pas la compréhension du message et qui se borne à choquer les habitudes esthétiques de quelques-uns. Mais la Grammaire ne peut-elle pas demander à la linguistique de l'aider à repenser périodiquement sa norme ?

(11) Tout au moins les enseignants de l'Académie de Toulouse, dont nous avons dépouillé le demi-millier de réponses au questionnaire dont il est fait mention à la note 3.

## Quelques hypothèses... (suite) <sup>(1)</sup> : deux imparfaits ?

PAR

**Jean-Claude DINGUIRARD**

01. Les deux valeurs de l'Imparfait de l'Indicatif présumé dont il sera question ici ont fait l'objet d'excellentes analyses, que nous adoptons volontiers, et auxquelles nous ne saurions guère ajouter. On en trouvera un exemple, avec un état bibliographique récent de la question, dans la remarquable étude de M. Wilmet, *L'Imparfait dit hypocoristique* (Le Français Moderne, 1968-4 : 298-312), à laquelle nous renvoyons une fois pour toutes. Nous rappellerons simplement :

02. Les caractérisations admirablement succinctes que donna A. Henry des deux valeurs qui nous occupent :

« *Comme elle donnait bien la patte, notre Titite ! (à une chienne...)* »

Imparfait hypocoristique (qui est toujours, par certains côtés, un imparfait de condescendance). Faits indiscutablement présents et sans lien, direct ou indirect, avec le passé. Discours direct ! La « situation » fournit automatiquement la référence chronologique. Signification psychologique avant tout (comp. la même phrase avec un présent).

*Je venais (je voulais...) vous demander un service.*

(1) Cf. *Grammatica* n° 2.



Imparfait d'atténuation; mouvement psychologique inverse de celui qui s'exprime dans l'exemple précédent; véritable pendant de l'imparfait hypocoristique. D'ailleurs limité à quelques verbes, qui en deviennent semi-auxiliaires. Discours direct ! Première personne seule possible (supposer que l'interlocuteur réponde *ah ! vous venez me demander un service ! Eh bien ! je vous écoute !* et voyez le sens que « reprend » *veniez*; comp. aussi *il venait justement me demander un service*). A la rigueur, on peut dire qu'il y a un lien indirect avec le passé, mais c'est là une opération toute logique et artificielle. Signification psychologique avant tout. La « situation » fournit automatiquement la référence chronologique précise. » (2).

03. Ceci posé, notre propos est simplement d'esquisser une hypothèse synthétique concernant ces deux valeurs de l'Imparfait; ou, si l'on veut, de paraphraser l'étiquette « valeur psychologique » que leur attribue A. Henry; le terme en effet nous gêne un peu : qu'est-ce qui n'est pas psychologique, tout bien pesé, dans le domaine de la sémantique ?

#### 1. CONSTANTES DANS L'EMPLOI DE L'IMPARFAIT HYPCORISTIQUE.

1.1. Dans *Comme elle donnait bien la patte...*, personne sans doute, sauf esprit de système grammatical induré, n'a l'idée de prétendre que l'Imparfait offre la moindre dénotation de 'passé' : elle est pourtant attendue a priori de ce tiroir. C'est que la situation oblitère totalement, dans ce fait de parole, le signifié attaché à l'Imparfait dans la langue; tout bonnement, la situation *est* ici le signifié : il importe donc d'en observer les constantes. Elles ont été maintes fois dégagées et consistent en ceci :

1.2.1. L'Imparfait hypocoristique apparaît toujours, et exclusivement, en situation de dialogue. Ceci exclut de son registre d'emploi le récit (*Comme elle était jolie, la petite chèvre de M. Seguin !* ne saurait être interprété, dans le contexte de Daudet, comme Imparfait hypocoristique (3)), mais aussi le monologue (*Que j'étais donc gentil !* peut parfaitement être un Imparfait hypocoristique; mais c'est à condition que *je* y fonctionne comme pronom de la seconde personne).

(2) A. Henry, *L'Imparfait est-il un temps ?* Mélanges C. Bruneau, 1954 : 12-13.

(3) Mais J. Allières, que je remercie bien vivement, me fait observer que dans les contes, dont les auditeurs privilégiés sont aujourd'hui les enfants, l'Imparfait est de mise : *Il était une fois...* Voilà un usage qui a pu aider au succès de l'Imparfait hypocoristique, qui semble assez récent.

1.2.2. Le locuteur est toujours un adulte (ou quelqu'un qui fait fonction d'adulte), tandis que l'interlocuteur est toujours un enfant en bas âge, un animal familier, à la rigueur quelqu'un que le locuteur assimile à l'une ou l'autre de ces catégories sociales : d'où, notamment, un emploi érotique de l'Imparfait hypocoristique — chacun sait, depuis Marc de Papillon de Lasphrise, que « l'Amour se fait mieux en langage enfançon » (4).

1.3.1. La notion d'enfant « en bas âge » demande à être précisée. D'après les observations des savants qui ont commenté l'Imparfait hypocoristique, confirmées par les exemples quotidiens que je recueille dans ma famille, la notion d'enfant en bas âge paraît réductible dans une large mesure à celle d'animal. Pour autant qu'on puisse en juger en effet, l'enfant en bas âge, récepteur privilégié de l'Imparfait hypocoristique, est essentiellement un enfant qui n'a pas encore atteint le stade de la communication linguistique, cf. « l'Imparfait (hypocoristique) s'adressera nécessairement à des êtres que l'opinion ne consent pas à traiter tout à fait en personnes humaines (5) » ; de plus « un dialogue véritable ne s'établit pas entre l'adulte et l'enfant ou l'animal interpellé (6) ». De façon plus explicite encore : « Le bébé [= l'interlocuteur] a 6 mois et ne parle évidemment pas (7) », ainsi que « il s'agit souvent de propos adressés à des enfants, ou à des animaux, qui ne savent pas parler (8) ».

1.3.2. Les traits communs à la couple hétéroclite [*enfant, animal*] sont donc, bien sûr, 'être animé', 'être familier', etc., mais surtout 'être exclu de toute communication linguistique'. Il ne fait aucun doute que découle de là, en situation de dialogue, l'expression d'une supériorité du locuteur sur l'interlocuteur : d'où la valeur de condescendance souvent attribuée à l'Imparfait hypocoristique. Mais c'est là un épiphénomène.

1.3.3. On notera que du point de vue de la stricte logique, il y a apparemment contradiction flagrante entre les deux constantes de l'emploi étudié : exigence du dialogue d'une part, incapacité de l'interlocuteur à communiquer d'autre part. Cette contradiction nous paraît constituer l'une des clés de l'Imparfait hypocoristique : c'est

(4) Marc de Papillon de Lasphrise, *L'Amour passionné de Noémie*, LXIII, in A.-M. Schmidt, *Poètes du XVI<sup>e</sup> s.*, Paris 1959 : 867.

(5) M. Wilmet, *art. cit.* : 310.

(6) *Id.* : 311.

(7) L. Sletsjõe, *L'Imparfait dit hypocoristique*. *Le Français Moderne*, 1963-4 : 256.

(8) *Id.*, *Le Français Moderne*, 1964-1 : 34.

une valeur qui ne saurait s'employer qu'en cas de *communication feinte* (au premier ou au second degré), comme l'a fait remarquer G. Gougenheim (9). La simulation est marquée, aux oreilles du locuteur (ou à celles d'un témoin éventuel), par l'écart que constitue le signifiant d'Imparfait dénotant un 'présent d'actualité'. Le premier rôle du morphème (-e) est donc, à tout prendre, moins linguistique que sémiologique. Son but essentiel paraît bien de donner un renseignement sur l'état d'esprit du locuteur (= 'attention ! je joue'), bien plus que d'apporter un élément significatif au message lui-même. — *N.B.* : si nous affirmons l'équivalence de l'Imparfait hypocoristique et du Présent d'actualité, c'est uniquement au niveau de la dénotation; les connotations, elles, diffèrent de façon sensible.

## 2. TRAITS CONCOMITANTS.

2.1. Que l'Imparfait hypocoristique est un fait ludique, cela est confirmé par un certain nombre de traits concomitants, dont la fréquence, à défaut de l'obligation, a été soulignée par les observateurs. Ainsi, dans un dialogue, même feint, entre l'adulte-locuteur et l'enfant (ou l'animal) — auditeur, on attend assez normalement l'emploi de *tu*. Or, on observe bien plus souvent semble-t-il, celui de *il/elle*, celui de *je*, celui du *vous* de politesse, etc. En outre, l'Imparfait hypocoristique apparaît dans des énoncés qui s'accomodent volontiers de déformations phonétiques particulières à la « langue des nourrices » : des palatalisations systématiques, notamment. Enfin, cet Imparfait fait souvent appel, toujours à titre concomitant, à des lexèmes bien particulier, traditionnellement classés dans le « vocabulaire enfantin ». Un exemple recueilli par L. Tesnière résume parfaitement ces traits annexes de l'Imparfait hypocoristique : *Oh, qu'il était zoli, le petit toutou à sa mémé !* (10). Bref, on observe parmi les traits contextuels concomitants à l'emploi de l'Imparfait hypocoristique, des déviations assez systématiques dans le domaine de la phonétique, de la morphologie (pronominale), du lexique... Ces faits sont redondants par rapport à la déviation morphosémantique manifestée par le verbe. Ils constituent autant de signaux, superposés au message, qu'il s'agit d'un jeu de, et par le, langage.

2.2. Une contre-épreuve montre encore l'aspect exclusivement ludique de l'imparfait hypocoristique. Il ne viendrait en effet à l'idée de personne d'utiliser cette valeur de l'Imparfait dans un

(9) *apud* M. Wilmet, *art. cit.* : 309.

(10) L. Tesnière, *L'emploi des temps en français*. Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 1927 : 48.

« dialogue » avec ceux que des raisons pathologiques excluent de la communication linguistique : apasiques, sourds-muets... Bien sûr, c'est parce qu'il est mal vu, depuis des siècles, de plaisanter les infirmités. Mais si l'Imparfait hypocoristique est si courant lorsqu'on s'adresse à un chien ou à un bébé, c'est peut-être parce qu'il serait tout aussi réprouvé, socialement parlant, de s'adresser à eux comme à des adultes raisonnables. En somme, par l'emploi de l'Imparfait hypocoristique, le locuteur adulte signale simplement qu'il connaît les règles usuelles de la communication; mais qu'il les écarte provisoirement, sans toutefois retomber complètement en enfance.

### 3. L'IMPARFAIT D'ATTÉNUATION.

3.1. De façon implicite ou explicite, l'Imparfait d'atténuation est à peu près toujours mis en rapport avec l'Imparfait hypocoristique. C'est parfois pour le simple motif qu'ils apparaissent tous deux comme inclassables : il est alors commode de les ranger sous la rubrique « Divers ». Mais le plus souvent, on rapproche ces deux valeurs en se fondant sur une réelle ressemblance sémantique : ainsi R.L. Wagner et J. Pinchon rassemblent les deux valeurs sous le titre « L'Imparfait évoque un fait situé dans le présent » (11). Il nous semble que l'Imparfait d'atténuation offre encore d'autres rapports avec l'Imparfait hypocoristique : ceux que suggère A. Henry, très précisément. D'abord, ils n'apparaissent qu'en situation de dialogue; ensuite, le locuteur qui utilise l'Imparfait d'atténuation se place volontairement dans une position d'infériorité sociale; le fait n'est pas sans évoquer, par une certaine symétrie inverse, le trait 'condescendance' qu'implique l'Imparfait hypocoristique. Enfin, alors que l'Imparfait hypocoristique exclut la première personne, l'Imparfait d'atténuation n'en admet guère d'autre. Ces ressemblances et ces faits de symétrie conduisent donc à considérer que, sous un certain angle au moins,

3.2. ces deux valeurs si complémentaires, et d'abord peut-être parce qu'elles sont étroitement complémentaires, n'en font qu'une. L'antinomie que l'on pourrait être tenté d'objecter entre la 'condescendance' de l'un et la 'déférence' de l'autre cesse d'exister lorsqu'on constate qu'elle est conditionnée par la personne du pronom : l'Imparfait marque, dans les deux cas, un simple trait d'*humilité*. Il s'attache forcément à la deuxième personne dans l'hypocoristique, à la première dans l'Imparfait d'atténuation.

(11) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris 1970 : 358.

#### 4. HYPOTHÈSE ÉTIOLOGIQUE.

4.1. Reste à comprendre pourquoi l'Imparfait, et lui seul, a été choisi pour assumer ce rôle d'expression de l'humilité : après tout, a priori, n'importe quel autre tiroir (Présent de l'Indicatif exclu) aurait fait tout aussi bien l'affaire, puisqu'il s'agissait simplement

— d'un signal 'attention ! je joue !', ou 'attention ! je tiens un rôle dans une comédie sociale !', combiné avec

— une 'valeur d'humilité' pour laquelle, après tout, il n'était point besoin de motivation, même secondaire.

4.2. Le problème est sans doute autant, dans ces conditions, de replacer l'étude de nos deux Imparfaites dans le cadre *onomasiologique* de l'expression de l'humilité, ainsi que dans celui des déformations ludiques que l'on impose aux deux articulations du langage, que de ramener les deux valeurs au cadre (sémasiologique) de l'Imparfait.

4.3. Une telle tâche ne peut être qu'esquissée ici, sous la forme d'hypothèses que, faut-il le redire, nous livrons à l'appréciation du lecteur. Ainsi, on a signalé depuis longtemps, à côté de l'Imparfait hypocoristique, un « futur périphrastique du passé » : *Oui, c'était fini, on allait le remettre dans son dodo, le petit Nano* <sup>(12)</sup>, et un Plus-que-Parfait, tous deux à valeur hypocoristique : *Ça c'est un beau chienchien, ça. Maman l'avait brossé ce matin. Elle avait bien brossé les poilpoils, Maman...* <sup>(13)</sup>. Étant donné le trait 'humilité' d'une part, la mise hors-système d'autre part de l'hypocoristique; étant donné encore que tous les tiroirs à qui l'on reconnaît une valeur hypocoristique ont en commun le morphème (-e), on peut se demander si l'Imparfait n'a pas été choisi, de préférence à tout autre tiroir, parce que grâce à lui on peut *jouer* à l'amalgame d'une désinence verbale *-ais, -ai(en)t* et du suffixe diminutif *-et* : ils sont homophones.

4.4.1. L'hypothèse est folle, peut-être, et nous ne la soutiendrions que jusqu'au bûcher exclusivement. Elle se heurte au fait qu'on n'a guère d'exemples, en français, de perméabilité entre les catégories grammaticales (mais la dérivation impropre ?). Surtout pourrait la combattre le fait suivant :

(12) Damourette et Pichon *apud* M. Wilmet, *art. cit.* : 299.

(13) R. Pierre et J.M. Thibault *apud* M. Wilmet, *art. cit.* : 300.

4.4.2. On sait que dans nombre d'emplois marginaux, le Conditionnel et l'Imparfait sont en variantes libres, ainsi pour la valeur ludique :

—Moi } *j'étais* le gendarme, et toi le voleur...  
           } *je serais*

et de même pour la valeur d'atténuation : *Je voulais* ou *Je voudrais vous demander...* On pourrait s'étonner que dans ces conditions l'équivalence n'existe pas entre les deux tiroirs pour l'hypocoristique : *Qu'il était joli, mon bébé !* mais non \**Qu'il serait joli...* Nous expliquerons volontiers la non-existence en ce cas du Conditionnel par le fait qu'il s'agit d'un tiroir en -r. On sait que la langue des nourrices possède, entre autres constantes, celle de créoliser les mots, la lettre canine étant jugée dure : [p'ɔjə] pour *pauvre*, [plœ'je] pour *pleurer*, etc., s'entendent fréquemment. Il y a donc, tout simplement, incompatibilité entre le phonème /r/ et la valeur d'hypocoristique.

4.4.3. Au contraire, notre hypothèse étiologique pourrait avoir pour elle que, dans la dénotation, dans les connotations, dans le signifiant, dans le contexte ni dans la situation du phénomène concerné, rien ne s'oppose à elle : bien au contraire; l'aspect cryptique du phénomène s'accorderait même passablement bien avec l'aspect ludique de l'Imparfait hypocoristique. *Comme elle donnait bien la papatte...* aussi bien que *Je venais vous demander...* peuvent s'analyser en 'elle' (/je') + 'humilité' (14) + 'demander' (/donner') + 'présent d'actualité'.

4.5. Mais l'acceptabilité de nos hypothèses n'est pas l'élément important de ces deux notules. Qu'il s'agisse de la proposition

(a) /-ō/ (désinence de 4<sup>e</sup> personne) = /ō/ (pronom de conjugaison) que nous avons suggérée dans la première partie de cette note, ou de la proposition

(b) /-e/ (désinence d'Imparfait) = /-e/ (suffixe diminutif) que nous suggérons ici,

l'important est que (nous l'espérons au moins), ces propositions sont choquantes. Plus précisément, elles nous paraissent heurter le sentiment grammatical que nous avons de notre langue, et ceci pose un singulier problème.

(14) Humilité qui s'exprime en d'autres situations par des moyens lexicaux très explicites : *Moi, chétif...* (coloration archaïque); *L'indigne vermisseau que je suis...* (le Chinois des bandes dessinées), etc.

5. Comment peut-il se faire en effet que deux signes linguistiques qui offrent pourtant, selon toute vraisemblance, même signifiant et même signifié, ne nous paraissent pas identiques ? C'est que nous gêne, dans les exemples que nous avons choisis, l'appartenance à des paradigmes différents. Une illustration d'un fait apparenté pourrait être trouvée dans le fameux problème du « genre comme indice de grandeur » (15) : là aussi, une portion non négligeable du signifié repose sur la seule appartenance du mot à un ensemble grammatical.

Mais cette portion du signifié n'est pas tout à fait une dénotation, et elle n'est pas non plus une connotation. Faut-il donc envisager un troisième constituant, grammatical dans son essence, dans le signifié ? Par souci d'alignement terminologique, on pourrait l'appeler *notation*.

---

(15) Sur ce passionnant problème, cf. B. Hasselrot, *Etudes sur la formation diminutive dans les langues romanes*, Uppsala-Wiesbaden, 1957 : 133-168; et, sous le titre « Le genre, indice de grandeur », *Le Français Moderne* : A. Dauzat (1952-4 : 243), C. Rapin (1953-2 : 115-120; 1960-1 : 6).